
COMMUNIQUE DE PRESSE

Contrats de transition écologique

Le Département imagine avec les entreprises ardéchoises l'Ardèche de demain

9 AVRIL 2018

Les contrats de transition écologique, initiés par le Ministère de la transition écologique et solidaire, visent à associer sur un même territoire l'Etat, les collectivités territoriales, ainsi que les entreprises, chambres consulaires, partenaires sociaux et associations, autour de projets durables et concrets. L'ambition : faire émerger des idées et des projets de développement qui préfigureraient l'Ardèche de demain.

Mais c'est surtout dans l'association entre volontés politiques des acteurs publics (Etat, collectivités territoriales) et enjeux économiques des entreprises, chambres consulaires et partenaires sociaux que se situent l'innovation et l'avancée majeure du projet. Cette nouvelle manière d'agir doit permettre de démontrer que les mutations nécessaires peuvent devenir sources d'opportunités, d'emplois et d'activités durables pour un territoire. Les parties engagées par ces contrats s'engagent pour une durée de trois à quatre ans autour d'un projet évaluable, permettant de concrétiser les engagements de chacun.

Le Conseil départemental de l'Ardèche a souhaité rejoindre ce dispositif, à l'instar de son homologue corrézien, et faire valoir ses atouts et ses initiatives novatrices en matière de partenariat avec les entreprises ardéchoises pour le développement du territoire : légumerie, télémédecine, fibre numérique, filière bois...

Et c'est afin d'amorcer une dynamique commune que Laurent Ughetto, président du Conseil départemental et Pascal Terrasse, conseiller départemental délégué à l'économie ont organisé ce lundi 9 avril une rencontre avec les dirigeants des principales entreprises ardéchoises pour évoquer avec elles le contrat de transition écologique, les associer à la réflexion et recueillir leur vision de l'entreprise de demain.

Un travail annonciateur de la semaine de la transition, qu'organisera le Conseil départemental en septembre prochain.

Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA – 04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr